



anthrosana

informations

Hiver 2019



Chers membres,

Ce moment est enfin arrivé: l'inauguration de la chaire dotée de médecine complémentaire translationnelle ! En octobre, l'université de Bâle a communiqué qu'elle a nommé le biologiste Carsten Gründemann nouveau professeur-assistant de médecine complémentaire translationnelle. Il débutera ses fonctions en février 2020 au département des sciences pharmaceutiques.

### **Après 10 ans d'ancrage de la médecine complémentaire dans la Constitution, une chaire à l'université de Bâle devient réalité**

L'engagement durant plusieurs années du groupe d'initiative PRIAM-BS (Verein Stiftungsprofessur für Integrative und Anthroposophische Medizin an der Universität Basel), dont anthrosana est membre, a porté ses fruits. Après 10 ans d'ancrage de la médecine complémentaire dans la Constitution fédérale, il était temps que la médecine complémentaire soit aussi enseignée à l'université de Bâle. Depuis 2015, la prise en compte de la médecine complémentaire dans les professions médicales est réglée par la loi sur les professions médicales et, depuis 2017, elle est intégrée dans les objectifs d'apprentissage des universités. Avec la nomination d'un professeur-

assistant, l'université de Bâle répond enfin au besoin d'étudier les thérapies de la médecine complémentaire avec des méthodes scientifiques.

### **Qu'est-ce que la médecine complémentaire translationnelle ?**

Ce sont en premier lieu la médecine anthroposophique, la phytothérapie, l'homéopathie classique et la médecine traditionnelle chinoise qui font partie de la médecine complémentaire. On parle de recherche «translationnelle» quand les découvertes faites par la recherche en laboratoire influencent la pratique en thérapeutique et, vice-versa, quand

#### **En annexe, vous trouvez**

- un appel au don ou une nouvelle facture pour la cotisation 2019
- le procès-verbal de l'assemblée générale du 22 juin 2019
- notre nouvelle publication: «Rester en bonne santé dans la confusion numérique»
- le prospectus anthrosana
- une invitation de l'atka pour une journée d'expériences

les connaissances acquises sur l'efficacité chez les patients servent à leur tour à initialiser de nouveaux projets de recherche en laboratoire. Le « translationnel » est depuis toujours un élément fondamental de la médecine anthroposophique.

### Principaux thèmes de recherche en médecine anthroposophique et phytothérapie

Carsten Gründemann a terminé ses études de biologie à l'université de Tübingen en 2004; il est titulaire d'un doctorat en immunologie expérimentale. A partir de 2009, il mit en place le Grundlagenforschungsbereich am Uni-Zentrum Naturheilkunde des Universitätsklinikums Freiburg (domaine de recherche fondamentale au centre universitaire de naturopathie). C'est là qu'il fit son doctorat sur le thème de l'immunosuppression par des remèdes phytothérapeutiques et des substances actives végétales secondaires. En 2016, il prit la direction du domaine de recherche « Recherche en Médecine Anthroposophique » nouvellement installé à l'Institut pour la prévention des maladies infectieuses et l'hygiène hospitalière. Les principaux thèmes de recherche de C. Gründemann portent sur l'examen de concepts de thérapie en médecine complémentaire, en particulier en médecine anthroposophique et phytothérapie.

### Consortium de neuf mécènes

Durant ces cinq prochaines années, la chaire dotée sera soutenue par un consortium de neuf mécènes avec un montant de CHF 3 millions. Les donateurs sont, outre anthrosana, PRIAM-BS, la Software AG-Stiftung, la fondation Edith Maryon, la Stiftung für psychosomatische, ganzheitliche Medizin Rheinfelden, la Stiftung Metsi, la Stiftung zur Förderung Anthroposophischer Institutionen, WALA et Weleda. La contribution annuelle d'anthrosana est de CHF 60 000 pour les cinq prochaines années. Comme nous sommes une organisation de patients, seule la générosité de nos membres nous permet ce geste. Un grand merci!

### Assemblée générale: démissions au comité

Lors de notre assemblée générale de cette année à la Freie Gemeinschaftsbank Bâle, ce sont les modifications au sein du comité qui figuraient au pre-

#### Nouveau site internet [www.anthrosana.ch](http://www.anthrosana.ch)

Nous sommes en train de rajeunir notre site afin de le rendre plus convivial. Il est évident que les contenus en français du site actuel restent disponibles jusqu'à la mise en ligne des nouveaux.

#### Excursion sur les traces de l'impulsion thérapeutique d'Issenheim

En août, une visite à l'ancien couvent et hôpital des Antonites à Issenheim et au retable de Grünewald à Colmar, organisée et guidée par Michaela Spaar, a réuni plus de 30 participants.

mier plan. Trois membres du comité ont démissionné: Michaela Spaar, au comité depuis 2015, s'en est retirée parce qu'elle fait partie de la nouvelle équipe du secrétariat depuis 2018; elle s'est engagée très activement pour les objectifs d'anthrosana, elle a repris le travail éditorial des publications et organisé des excursions. La qu'estrice Verena Lüthi a aussi démissionné après 10 ans au comité; elle y a apporté beaucoup de compétences et un savoir-faire solide. Renatus Ziegler, depuis 8 ans au comité dont 4 comme président, a également démissionné. Tout faire pour encourager et soutenir la compétence du patient a été l'une de ses préoccupations principales. La brochure « Du patient à l'actif », son cadeau de départ, contient de nombreuses suggestions dans ce sens. Nous remercions très vivement les trois membres du comité démissionnaires de leur immense travail durant les années écoulées.

#### anthrosana a un nouveau président

Les membres ont élu à l'unanimité Lukas Rist et Florian Pelzer au comité. Ensuite Lukas Rist a été élu nouveau président d'anthrosana à l'unanimité. Nous sommes heureux d'accueillir ces deux nouveaux membres du comité qui s'engagent activement pour anthrosana. Lukas Rist, qui est directeur de la promotion de la recherche à la clinique Arlesheim et de l'association cliniques-intégratives.ch, est un excellent connaisseur en politique de la santé en Suisse. Il est membre du comité de la Fédération de la médecine complémentaire (Fedmedcom). Il était aussi le chef de projet de l'initiative populaire « Oui à la médecine complémentaire ». Son long engagement pour la médecine complémentaire en



Nouveaux membres du comité:  
Florian Pelzer et Lukas Rist, président élu

## Débat organisé par l'ASMOA :

### « La relation avec le mourir et la mort »

Le 22 septembre à Soleure a eu lieu un débat public au titre provocateur : « Il est trop tard pour laisser tomber. La relation avec le mourir et la mort ». L'invitation venait de l'ASMOA, l'association suisse des médecins d'orientation anthroposophique qui fêtait cette année ses cinquante ans d'existence. Sur l'estrade ont débattu des personnalités connues du monde médical, éthique, religieux et social ainsi qu'anthroposophique : Magdalen Bless-Grabber qui a vécu une EMI (expérience de mort imminente), Marian Eleganti évêque auxiliaire, Matthias Girke, responsable de la section médicale au Goetheanum, Marion Schafroth, présidente d'Exit, Jean-Daniel Strub, éthicien et Susan von Sury-Thomas, conseillère d'Etat PDC. Les différents points de vue sur la mort et le mourir ont été présentés de manière claire et controversée. Les interventions musicales de Nina Dimitri ont apporté une touche de légèreté à l'ensemble.

Suisse en fait un membre idéal pour la présidence d'anthrosana. Florian Pelzer est collaborateur scientifique de l'association pour la recherche en cancérologie. Agé de 29 ans, il est un représentant de la jeune génération qui s'engage avec enthousiasme : un réel enrichissement pour le comité.

Après l'assemblée générale, les membres ont eu l'occasion d'échanger avec les anciens et nouveaux membres du comité au cours du repas qui les réunissait à la Markthalle de Bâle. L'après-midi, une visite guidée de l'Ambulatorium Ita Wegman était au programme. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée.

## Changement de système concernant les dons d'organes : le Conseil fédéral est favorable au consentement présumé élargi

En Suisse, c'est le principe du consentement explicite qui est en vigueur : un don d'organes n'entre en ligne de compte que si la personne en état de mort cérébrale a déclaré de son vivant qu'elle souhaitait le faire. Si sa volonté n'est pas clairement établie, ce sont les proches qui décident. A l'opposé, le principe du consentement présumé considère que toute personne majeure est un donneur potentiel s'il ne s'y oppose pas de son vivant. Les conditions requises pour un don d'organes restent les mêmes que pour le principe du consentement explicite. Seules les personnes en état de mort cérébrale à la suite de la perte irréversible des fonctions cérébrales ou d'un arrêt cardiaque irréversible. L'initiative populaire de la Jeune Chambre Internationale « Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes » exige l'introduction en Suisse du principe

du consentement présumé afin d'augmenter sensiblement le nombre de donneurs. Quoique le Conseil fédéral rejette l'initiative parce que les droits des proches ne sont pas explicitement réglés, il propose, dans son contreprojet indirect de septembre, un changement de système qui prévoit le principe du consentement présumé élargi qui sera ancré dans la loi sur la transplantation. Les personnes qui ne veulent pas donner d'organes devront l'indiquer expressément. Un registre doit être créé qui permettra aux personnes d'indiquer leur refus. Mais le Conseil fédéral veut garantir que l'avis des proches soit pris en compte. Ils pourront s'opposer à un prélèvement d'organes si cette décision respecte la volonté présumée de la personne en état de mort cérébrale. Le Conseil fédéral veut lancer un grand débat sur ce thème. La procédure de consultation dure jusqu'à la mi-décembre. Une modification de la loi ne devrait être soumise à la votation populaire qu'en cas d'un éventuel référendum. La révision partielle de la loi sur la transplantation d'il y a quelques années ne remettait pas encore en question le principe du consentement explicite. L'actuel projet d'introduire le principe d'un consentement présumé élargi instaure un développement problématique ; le thème de la transplantation est et reste un problème sensible et controversé.

## Nouvelle publication anthrosana : « Rester en bonne santé dans la confusion numérique »



Dans notre dernière publication, Hans-Ulrich Albonico, médecin spécialiste en médecine générale et anthroposophique, se penche sur les problèmes liés à la digitalisation globale. En quelques décennies, la technologie informatique a réussi à tisser tout

autour de la terre un réseau de communication extrêmement dense : le web. Les investissements de start-ups pesant des milliards

## Clinique Arlesheim : Nouveau projet à l'étude pour le nouveau bâtiment

Par rapport au coût prévu de CHF 50 millions, les CHF 100 millions pour la nouvelle construction auraient représenté un dépassement massif. C'est pourquoi, le Conseil d'administration de la clinique a décidé, en accord avec la Commission de construction et la direction de la clinique, d'annuler le contrat avec le groupe de planification générale. La clinique Arlesheim maintient cependant le projet d'une nouvelle construction. Informations complémentaires : [www.klinik-arlesheim.ch](http://www.klinik-arlesheim.ch).

ont permis le développement d'une gigantesque industrie de la consommation qui nous promet toujours plus de « progrès ». Le désillusionnement se fait encore attendre mais la confusion, elle, est de plus en plus admise. L'un des objectifs de l'auteur est de montrer que l'on peut faire quelque chose pour rester en bonne santé dans cette confusion et préserver celle de nos enfants et petits-enfants. Comprenant diverses contributions d'auteurs connus, notre prochaine publication qui sortira au printemps 2020 aura pour thème « 100 ans de médecine anthroposophique ».

### Evénements à venir

A l'occasion du centenaire de la médecine anthroposophique, la série de conférences organisée par anthrosana sera consacrée aux différentes facettes de la médecine anthroposophique. Les membres francophones qui comprennent l'allemand peuvent s'adresser au secrétariat ou bien sur notre nouveau site internet allemand pour obtenir de plus amples renseignements.

Il en est de même pour les deux promenades en juin 2020 organisées par René Schwarz, naturopathe et conférencier, consacrées aux plantes médicinales.

En février, l'Académie anthroposophique pour l'art et la thérapie (atka) invite les membres d'anthrosana à une journée de rencontre en remerciement pour le généreux don de CHF 27 000 reçu en automne dernier. Les détails se trouvent sur le dépliant ci-joint.

### Manifestation publique

Dans le cadre de la « World Antibiotic Awareness Week 2019 », la Fédération de la médecine complémentaire (Fedmedcom) a organisé une soirée publique en novembre à l'université de Zurich. Des expertes et experts de renom ont présenté les différentes possibilités de la médecine complémentaire d'éviter des traitements inutiles aux antibiotiques.

### Pour une régulation stricte du génie génétique

La nouvelle législature doit prendre des décisions importantes touchant le génie génétique dans l'agriculture et l'alimentation. En septembre, l'Alliance suisse pour une agriculture sans génie génétique (SAG), dont est membre anthrosana, a fait une enquête auprès des candidates et candidats au Conseil national et Conseil des Etats en leur demandant quel serait leur vote sur régulation du génie génétique au parlement. Une majorité claire des 300 personnalités politiques s'est prononcée en faveur d'une réglementation stricte. 88 pour-cent sont pour une régulation stricte des nouvelles techniques génétiques comme les ciseaux moléculaires CRISPR/Cas. 95 pour-cent demandent même une obligation globale de déclaration pour ces produits. Le Conseil fédéral, en revanche, a laissé entrevoir pour l'année prochaine une adaptation de la loi sur le génie génétique qui contient une réglementation des nouvelles techniques moins stricte que celle de l'UE. Un tel assouplissement pourrait avoir pour conséquences une évaluation insuffisante des risques et un abandon de l'étiquetage des produits issus du nouveau génie génétique.

### Merci pour votre soutien !

Nous nous permettons de vous rendre attentifs à l'appel au don annexé. C'est avec grand plaisir que nous accueillons vos dons qui nous permettent de poursuivre nos activités. Justement durant les cinq prochaines années où anthrosana s'est engagée à soutenir la nouvelle chaire dotée avec un montant annuel de CHF 60 000, ce qui représente une lourde charge pour nos finances, nous sommes particulièrement reconnaissants pour tout don supplémentaire. Encore une fois, un grand merci pour votre soutien et votre fidélité!

---

Avec nos vœux pour une période de l'Avent et de Noël dans le recueillement, la lumière et la joie et une très bonne nouvelle année.



Lukas Rist, président



Andrea Richter, responsable de gestion